

Acte à insérer dans les registres des Baptêmes au jour de la célébration

– pour un enfant de 7 à 12 ans accomplis –

Acte N°

de

ANNOTATIONS CANONIQUES

Communié(e) le

à l'église

Diocèse de

Confirmé(e) le

à l'église

Diocèse de

Marié(e) le

en l'église

à la paroisse

Diocèse de

Avec

RENSEIGNEMENTS CIVILS PARTICULIERS

L'an de

en cette église de

Paroisse de

a été admis dans la pleine **Communion de l'Église catholique**, selon le rite prescrit par Nous,, soussigné,

Prénoms et NOM

fils / fille de

et de

né(e) le à

baptisé(e) le à

dans la Communauté

demeurant à

Le nouveau membre de l'Église

Le Ministre